
COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 23 OCTOBRE 2015 à 20 heures 00
sous la Présidence de M. NIVOT Serge**

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette – GAUTHE Christelle - KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie
MM. BAUDIN François – BILLAUT Cédric - BOUILLER Frédéric - DUCLOUX Michel – FLYNN
Michael - GARNIER Jean-Claude - GAUTHE Christophe - NIVOT Serge –PERRAUDIN Joël –
SAMUEL Guy

Absents Excusés : NOEL Philippe, (pouvoir à M. NIVOT Serge)

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

PROJET D'INSTALLATION D'ÉOLIENNES SUR LA COMMUNE DE MONTMORT

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance des conditions relatives au projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Montmort, donne un avis favorable au projet à 13 voix contre 2.

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2016

Le Conseil Municipal,

- Décide de reconduire pour 2016 les tarifs de 2015 concernant la redevance d'assainissement.

ACHATS - TRAVAUX

Le Conseil Municipal,

- Approuve le devis de l'entreprise MICHAUD MOTOCULTURE pour l'acquisition d'un souffleur à batterie,
- Approuve le devis du GARAGE LEBOUTET pour l'acquisition d'un aspirateur de feuilles.
- Décide l'achat d'un aspirateur pour l'école.

Est informé,

- de l'achèvement des travaux de toiture de la Poste et des garages attenants,
- de l'avancement du dossier d'aménagement pour la Place de la Résistance,
- des pièces complémentaires à fournir pour le dossier d'expropriation envisagée pour l'agrandissement du cimetière communal.
- de l'étude de présage en cours pour l'acquisition éventuelle de terrains constructibles.
- de la nécessité de prévoir au budget assainissement 2016, la réfection d'une partie du réseau d'assainissement « Rue des Petites Taupières ».

SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (100 PROJETS POUR L'EMPLOI)

Le Conseil Municipal,

- Est informé du montant de la subvention du Conseil Départemental concernant la demande de la commune pour les travaux de réfection d'une partie de la voie communale dite "de la RD 25 aux Planches".
- Décide à 14 voix contre 1 de réaliser les travaux susdits.

PROFIL DE BAIGNADE – ÉTANG NEUF

Le Conseil Municipal,

- Accepte le devis de l'entreprise Ingénieur Conseil (IRH) sise à Dole pour la réalisation de cette prestation.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS EDF/GDF

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord sur la proposition d'EDF pour le renouvellement du contrat « Tarif Vert » mairie-école pour une durée de trois ans.
- Accepte le renouvellement pour un an des contrats de Total Gaz avant d'intégrer le groupement d'achat mis en place par le SYDESL.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal,

- Adopte l'avancement de grade pour MME DESCHAMPS Amandine en tant qu'Adjoint Administratif 1^{ère} Classe à compter du 1^{er} juillet 2015.
- Approuve la mise à disposition d'un agent communal à l'école durant 2h chaque vendredi après-midi dès le 1^{er} novembre 2015.
- Décide d'augmenter le temps de travail de MME GOLDSTEIN Élodie à 28 heures par semaine à compter du 1^{er} novembre 2015.

DECISIONS DIVERSES –

Le Conseil Municipal,

- Accepte le devis de l'entreprise PBI pour la mise en place d'un compte de messagerie pour la mairie.
- Décide de participer à hauteur de 20 € par élève à l'achat des fournitures scolaires des élèves domiciliés dans la commune et fréquentant les collèges de Gueugnon et Luzy.
- Met en place un tarif de location (80 €) pour la salle communale de Montrifaut pour les réunions d'associations ou organismes extérieurs.
- Refuse la demande d'aide de Lucie PERRETTE dans le cadre de sa formation BAFA.
- Est informé du montant de l'indemnisation de la commune par GROUPAMA pour le sinistre de la jardinière endommagée Place du Champ de Foire.
- Décide de réglementer le stationnement devant le Centre de Secours avec la mise en place de deux panneaux.
- Ne renouvelle pas la convention passée avec SCENECRAN pour la diffusion de spectacles dans la salle de Montrifaut.
- Attend une proposition de la commune de CRESSY SUR SOMME concernant la serre acquise conjointement par les deux collectivités suite à la dissolution de l'association Fleurir Ensemble.
- Prend connaissance du projet de schéma départemental de coopération intercommunale établi par le Préfet de Saône-et-Loire et décide de rendre son avis sur ce dossier lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- Décide de ne pas donner suite à la proposition de réaménagement des prêts souscrits à la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche Comté.
- Est informé du départ de M. et MME DAUVILLAIRE du logement communal sis 1, Enclos François JEAUX à la date du 31 octobre 2015 et de la demande de location reçue pour ce logement.
- Fixe les conditions de location des garages de la Poste à compter du 1^{er} octobre 2015.

- Ajourne l'examen de la proposition de JURICIA CONSEIL pour l'optimisation des taxes foncières et charge le Maire de prendre l'avis du service juridique de l'Association des Maires de France de Saône-et-Loire.
- Prend connaissance de la possibilité de suppression du Centre Communal d'Action Sociale et soumet cette proposition au Conseil d'Administration du CCAS.
- Donne un avis favorable à l'association « Le Souvenir Français » pour le regroupement dans le carré militaire des soldats inhumés dans le cimetière.

COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Madame Elizabeth KULIK fait un rapide bilan de la saison culturelle estivale.

Puis Monsieur le Maire a donné connaissance aux membres présents :

- des aides existantes pour les commerçants et artisans souhaitant réaliser des aménagements pour l'accès des personnes handicapées ou la rénovation de leurs vitrines.
- du compte-rendu du Conseil Communautaire du 24 septembre 2015 et du compte-rendu de la réunion de bureau et de la Commission Finances du 15 octobre 2015 relative aux économies à réaliser sur le budget 2016.
- d'un courrier de l'OPAC de Saône-et-Loire concernant la possibilité d'opérations de locatif social.
- du rappel des échéances de la loi Labbé pour la fin d'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 2017.
- de lettres reçues :
 - De Marie MERCIER pour sa prise de fonction en tant que nouveau Sénateur de Saône-et-Loire.
 - De MMES PASSOT, GUITTON, NECTOUX et BERNIGAUD pour remercier la commune d'avoir aménager l'entrée du haut du cimetière.
 - De Melle Lucie COPIN pour remercier le Conseil Municipal de la gratification qui lui a été accordée pour son stage à l'école maternelle.
- MME RAMEAU Annie propose un nettoyage de fond dans la cuisine de la salle polyvalente afin d'améliorer le service de location aux usagers.
- M. PERRAUDIN Joël informe le Conseil Municipal d'un problème de stationnement vers le cimetière en particulier dans l'allée menant à l'entreprise de transports Thierry GOUNEAU ainsi qu'un dépôt de bois non déclaré à La Villette.
- M. GARNIER Jean-Claude demande s'il doit poursuivre ses discussions et demander un devis pour l'achat d'un tracteur neuf en vue du budget 2016.

La séance a été levée à 23 heures 45 minutes

Vu par Nous, Serge NIVOT, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le vingt-sept octobre deux mil quinze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ISSY-L'EVEQUE, le 26 octobre 2015